

Sète, le 28 juillet 2022

**François Commeinhes
Maire de Sète
Hôtel de Ville
Rue Paul Valéry
34200 Sète**

Objet : permis de construire parking souterrain de la place Aristide Briand

Monsieur le Maire,

Nous venons d'apprendre que le permis de construire le parking souterrain, déposé le 11 août 2021 par la SPLBT, a été refusé (« décision tacite d'opposition ») par la Mairie le 25 novembre dernier et publié ce 24 juin pour non réponse aux demandes d'informations complémentaires demandées. Ce rejet n'a fait l'objet d'aucune communication, vous avez, à plusieurs reprises, laisser entendre en conseil municipal, en réunion publique auprès des citoyens, et devant le juge, que ce permis existait.

Nous vous demandons plusieurs explications concernant ces informations récentes :

- Pour quelles raisons ces documents viennent-ils d'être affichés publiquement, alors qu'il est écrit que la décision date du 25 novembre 2021 : « *L'ensemble des pièces n'ayant pas été adressé à la mairie de Sète en date du 25/11/2021, votre demande fait donc l'objet d'une décision tacite d'opposition à cette date* ».
- Pour quelles raisons ce permis de construire a-t-il été refusé ? Il est demandé à la SPLBT de compléter le dossier avec des pièces complémentaires, quelles sont les pièces demandées et pourquoi la SPLBT ne les a pas transmises ?
- L'autorisation préalable de travaux, déposée le 17 janvier a été également rejetée par le Maire le 31 mars, publié le 24 juin 2022 après un avis défavorable de l'Architecte des Bâtiments de France. Nous souhaitons avoir connaissance de cet avis.
- Enfin, un nouveau permis de construire va-t-il être déposé par la SPLBT afin de réaliser ce projet ?

Le seul permis existant à ce jour est le permis de démolir le kiosque Franck. Plusieurs questions se posent également :

- Comment est-ce possible que dans ce permis de démolir soient cités d'autres autorisations d'urbanisme, qui en réalité ne sont pas déposées, donc n'existent pas ?
- Le démarrage de ces travaux est-il programmé ? Nous demandons à avoir connaissance du calendrier.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, veuillez, Monsieur le Maire, recevoir toutes nos salutations républicaines.